

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2290

26 octobre 2010

SOMMAIRE

Ashford Energy Capital S.A.	109911	Grino S.à r.l.	109906
Atlanta Group Holding S.A.	109901	GSLP International S.à r.l.	109907
Atlantic Union S.à r.l.	109899	Halliburton Luxembourg S.à r.l.	109907
BBG Financial Services s.à r.l.	109899	Highmount European Holdings S.à r.l. ..	109911
BC Concept	109899	HTV Invest S.C.A.	109908
Bekif S.A.	109900	I Beg You	109908
Boissons Wallers S.A.	109900	Imazur S.A.	109908
Bordeso Holding S.A.	109900	International Pyramide Holdings (Luxem- bourg) S.A.	109909
Borea Holding S.à r.l.	109901	Kannergaertchen Sàrl	109909
Borea S.à r.l.	109901	Ko-Ken Europe	109909
Boulangerie Pâtisserie Zehren Sàrl	109901	Kredyt Inkaso Portfolio Investments (Lu- xembourg)	109874
Car-Data S.à r.l.	109902	Life Consulting Luxembourg S.A.	109909
C & S Consultants et Services s.à r.l.	109904	LM-C S.à r.l.	109910
David S.A.	109900	Logistics World Alliance - LWA	109910
Den Heischter S.à r.l.	109903	Logistics World Alliance - LWA	109910
Depuration Management S.A.	109904	Lucom SA	109917
Depuration Management S.A.	109904	Marfinance S.A.	109918
Distribution Vidéo Luxembourg S.A. ...	109904	Mes Constructions S.à r.l.	109920
Eclecta S.A.	109905	Mongolia Opportunity S.A.	109905
Elektra Finanzierung A.G.	109907	NetApp Luxembourg S.à r.l.	109917
E.T.T. European Trade and Transport S.A.	109905	Nile Capital III S.à r.l.	109887
Eurogroup S.A.	109906	Rigaux Jean-Luc S.à r.l.	109920
Expertis	109906	R. Verdin & Cie	109910
FermAgesT S.à r.l.	109906	Sobialux S.A.	109908
Glencote International Luxembourg S.A.	109907	Uexillarius S.A.	109902
Gollwitzer Foundation Consulting & Equip- ment Sàrl	109905	Umbrellastream S.à r.l.	109899
		Xella International S.à r.l.	109904

Kredyt Inkaso Portfolio Investments (Luxembourg), Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 155.462.

—
STATUTES

In the year two thousand ten, on the twenty-fourth day of August.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Kredyt Inkaso S.A., a company existing under the laws of the Republic of Poland, having its principal place of business at Okrzei 32 Street, 22-400 Zamo é, Poland, registered with the Register of Commerce and Companies of the National Court Register under number 0000270672,

here represented by Mrs. Brigitte Pochon, avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company (“société anonyme”), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Kredyt Inkaso Portfolio Investments (Luxembourg) (the “Company”).

The Company is a public limited liability company (“société anonyme”) which shall have the status of a securitisation company (“société de titrisation”) within the meaning of the law of March 22, 2004 on securitisation (the “Securitisation Law”) and shall be subject to and governed by the Securitisation Law, the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the “Companies Law”) as well as by the present articles of association (the “Articles”).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the “Board”). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object. The exclusive purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of the Securitization Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. The Company may issue shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on those risks. The Company may borrow in any form within the limits of the Securitization Law.

The Company may, in this same context, acquire, invest in, hold and dispose of loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, and other securities in compliance with the provisions of the Securitization Law and the Companies Law.

The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

The Company may freely dispose of, and assign its assets on such terms as determined by the Board.

The Company may create one or several compartments in accordance with article 7 of these Articles.

The Company may, in accordance with the provisions of the Securitization Law and the Companies Law, issue debt or equity securities whose value or yield is linked to specific Compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at 400,000 PLN (four hundred thousand Polish zloty) represented by 400,000 (four hundred thousand) ordinary shares (the "Shares") in registered form and with a nominal value of 1 PLN (one Polish zloty) each, all subscribed and fully paid-up.

The Shares representing the share capital are divided into two (2) classes:

- 320 000 (three hundred twenty thousand) Shares are Class A Shares (the "Class A Shares");
- 80 000 (eighty thousand) Shares are Class B Shares (the "Class B Shares").

The Class A Shares are exclusively related and allocated to compartment A ("Kredyt Inkaso Luxembourg Securitisation Funds Compartment") of the Company, whereas the remaining 80 000 (eighty thousand) Class B Shares are allocated to compartment B ("Kredyt Inkaso Luxembourg Portfolio Investment Compartment") of the Company.

Each holder of Share(s) is hereinafter individually referred to as a "Shareholder" and collectively to as the "Shareholders".

5.2. The Company's authorised capital, is set at 10,000,000 PLN (ten million Polish zloty), consisting of 10,000,000 (ten million) ordinary shares.

During a period of time of five (5) years from the date of publication of these Articles in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", the Board is hereby authorised to issue ordinary shares of various classes, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into ordinary shares of various classes within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving a preferential subscription right for the existing shareholders.

This authorisation may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.3. The share capital may also be increased or decreased in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

Shares issued by the Company may, as set in article 7 below, be expressed as being exclusively allocated to one or more specific Compartments (as defined in article 7 below) of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares of the Company are registered or bearer shares at the option of each Shareholder.

6.2. Without prejudice to the provisions of articles 7 and 17 below, each Share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence or, in the event the Company has established Compartments, to a fraction of the corporate assets and profits of the Compartment to which they relate and are allocated, in direct proportion to the number of Shares relating to each Compartment.

6.3. Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.4. A register of registered shares is kept at the registered office of the Company and may be examined by each Shareholder upon request.

6.5. All Shares of the Company are redeemable shares. The redemption of the Shares of a given Compartment can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Companies Law (distributable funds including the share premium account(s) of the relevant Compartment) and which are the proceeds of the partial or total disposal of the assets of the relevant Compartment and/or other income of the relevant Compartment. The Shares that have been redeemed shall be immediately suspended and as such bear no voting rights, and shall have no rights to receive any dividends or liquidation proceeds.

Art. 7. Compartments.

7.1. The Board may create one or more compartments within the Company (the "Compartment" or the "Compartments"). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the Board creating such Compartment, correspond to a distinct part of its assets and liabilities. The resolution of the Board creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto, shall be binding as of the date of such resolution against any Shareholder and third party.

7.2. As between Shareholders, investors and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of Shareholders, investors and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the

liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the Board having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and which shall be exclusively available to satisfy such shareholders, investors and creditors. Creditors, investors and Shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.

7.3. The Board may decide on granting the loans between the Compartments.

7.4. Unless otherwise provided for in the resolution of the Board having created such Compartment, no resolution of the Board may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the Shareholders, investors or creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of all Shareholders, investors or creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision of the Board taken in breach of this provision shall be void.

7.5. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of the members of the board of directors.

8.1. The Company shall be managed by a board of directors (the “Board”) composed of at least three (3) members (collectively the “Directors” and individually a “Director”) and of no more than nine (9) Directors, either shareholders or not. The Directors shall be appointed for a period not exceeding six (6) years, and they shall hold their office until their successors are elected. The Directors may be re-elected. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

Upon any vacancy on the Board, whether by resignation or otherwise, the replacement Director shall be appointed exclusively by the general meeting of shareholders.

Furthermore, in the event of vacancy in the office of the class A Director(s) because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet validly and may appoint, by majority vote, a class A Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

8.2. The Directors shall be elected by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders shall also determine the number of Directors within the above limits, their remuneration and the term of their office.

Art. 9. Board of directors.

9.1. The Board shall elect a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a Director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the Board and the minutes of the general meeting of shareholders.

9.2. The Board shall meet upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires or any two Directors or the external auditor(s) of the Company at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

9.3. Written notice of any meeting of the Board shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, by email, by fax or registered letter, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

9.4. No such written notice is required if all members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed and to have full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by email or fax of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

9.5. Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by email or fax, another Director as his or her proxy.

9.6. Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communication whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate and participating by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.7. The Board can deliberate and/or act validly only if at least one (1) of the class A Director(s) is present or represented at the meeting of the Board.

In the event of vacancy in the office of the class A Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet validly and make decisions in respect of the daily management and the routine business or transactions of the Company and may appoint, by majority vote, a class A Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

9.8. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing (the “Circular Resolutions” – “résolutions circulaire”). Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and it shall be approved and signed by each and all Directors. The date of this resolution shall be the date of the least signature.

9.9. Minutes of the Board.

9.9.1. The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the chairman of the Board, the Director who chair at such meeting or by any two Directors.

9.9.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any two Directors.

9.10. Powers of the Board.

9.10.1. The Board shall be vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board.

9.11. Delegation of powers.

9.11.1. The Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be members of the Board, who shall have the powers determined by the Board and who may, if the Board so authorizes, sub-delegate their powers. Such persons may be appointed in relation to one or more specific Compartments of the Company.

9.11.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.11.3. The Company may enter with any Luxembourg or foreign company into management or advisory agreements according to which the above mentioned company or any other company previously approved by it will supply the Company with recommendations and advice with respect to the conduct of the Company's business and the accomplishment of its purpose, and according to which such company may, on a day-to-day basis and subject to the overall control and ultimate responsibility of the Board of the Company, manage the Company's assets in accordance with the Securitisation Law. The management or advisory agreements shall contain the rules governing the modification or expiration of such agreements which are otherwise concluded for an unlimited period. Such management or advisory agreements may be entered into in relation to one or more specific Compartments of the Company.

The Board may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy.

9.12. Binding signatures.

9.12.1. The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of at least two Directors, at least one of which being a class A Director and at least another one being a class B Director in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power.

9.13. Conflict of interests.

9.13.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a Director, associate, officer or employee of such other company or firm.

9.13.2. Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

9.13.3. In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting which shall ratify such transaction.

Art. 10. Sole director.

10.1 If the Company is managed by a sole director in accordance with the provisions of the Companies Law, any reference in the Articles to the Board or the Directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director.

10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole director.

Art. 11. Liability of the Directors. The Directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles, the Securitization Law and the Companies Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of Shareholders.

12.1. The annual general meeting of shareholders (the "Annual General Meeting") will be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality as may be specified in the convening notices, on June 30, at 1.00 p.m. each year.

If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting will be held on the next following business day.

The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

12.2. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

12.2.1. Any regularly constituted general meeting of shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company. The notice periods and quorum required by Companies Law shall govern the notice for, and conduct of, the general meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

12.2.2. Each Share is entitled to one vote.

12.2.3. Except as otherwise required by Companies Law, resolutions at a duly convened general meeting of shareholders of the Company will be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented and voting.

12.2.4. An extraordinary general meeting of shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

12.2.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Companies Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented.

12.2.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

12.2.7. A Shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by e-mail or by fax.

12.2.8. Any Shareholder may participate in a general meeting of shareholders by conference call or similar means of communication whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

12.2.9. If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 13. Sole Shareholder.

13.1 Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Companies Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Any reference in the Articles to the Shareholders or the general meeting of shareholders is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 14. Specific Compartments.

14.1. The Shareholders holding Shares allocated to a specific Compartment of the Company may, at any time, hold general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment.

14.2. The Shareholders holding Shares allocated to other Compartments of the Company or the Shareholders holding Shares not allocated to a specific Compartment of the Company may attend, but shall not be entitled to vote at such meetings.

14.3. Unless otherwise provided herein, the provisions of article 12 shall apply mutatis mutandis to such meetings.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 15. Financial year and Approval of annual accounts.

15.1. The financial year begins on the 1st (first) of April and ends on the 31st (thirty-first) of March of the following year.

15.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the Director(s) and shareholders towards the Company.

15.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

15.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the Annual General Meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 16. External Auditors. The accounts of Company shall be audited by an external auditor ("réviseur d'entreprises") to be appointed by the Board in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

Art. 17. Profits.

17.1. In addition of the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal accounting practice, the Company shall determine at the end of each financial year, on separate accounts, a result for each Compartment which will be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus and dividends distri-

bution) and the amount of the expenses, losses taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management, operation of such Compartment (including fees, costs, corporate income tax on capital gain and expenses relating to dividend distribution).

All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Company's Compartments on a pro rata basis of the shares issued in each Compartment.

17.2. The general meeting of shareholders or the Annual General Meeting of Shareholders will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Companies Law and normal practice. The eventual excess of the total of the credits on the total of the debits on each of these accounts shall be distributed as dividends to the shares of the corresponding Compartment in accordance with the Securitization Law.

17.3. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in Article 5 (Capital) or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5.

The remainder of the annual net profits shall be distributed as dividends to the Shareholders in accordance with the Securitization Law and the Companies Law. Payments of distributions shall be made to the Shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Board shall determine from time to time.

17.4. Interim dividends may be distributed, by the Board, at any time, in accordance with the provisions of the Companies Law.

The Board may decide to pay interim dividends to the Shares of a specific Compartment on the basis of a statement of accounts prepared by the Board showing that sufficient funds are available for distribution in this Compartment, it being understood that the amount to be distributed may not exceed the realized profits deriving from the associated Compartment since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Companies Law, by these Articles and the Companies Law.

17.5. The general meeting of shareholders may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as prescribed by the General Meeting.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Liquidation of Compartments. Without prejudice to the provisions contained in Article 7 (Compartments), and subject to the authorization of the general meeting of shareholders which may be required when the articles of association of the Company are amended, each Compartment of the Company may be put into liquidation and its Shares redeemed by a decision of the Board of the Company.

Art. 19. Liquidation of the Company.

19.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted in the manner set out in Article 1. The general meeting of shareholders appoints one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the general meeting of shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

19.2. The surplus after the realization of the assets of a specific Compartment and the payment of the liabilities is distributed to the holders of Shares allocated to such Compartment in proportion to the Shares held by each of them.

VII. General provisions

20. Notices and communications are made or waived and the Circular Resolutions are evidenced in writing, by e-mail, fax, or any other means of electronic communication.

21. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

22. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

23. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Securitization law, the Companies Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on March 31, 2011.

Subscription and Payment

Kredyt Inkaso S.A. represented as stated above, subscribes to 400,000 (four hundred thousand) Shares in registered form, with a nominal value of 1 PLN (one Polish zloty) each and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of 400,000 PLN (four hundred thousand Polish zloty).

The amount of 400,000 PLN (four hundred thousand Polish zloty) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euro.

The amount of the share capital is valued at 100,477.27 EUR.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for six (6) years:

Mr. Artur Górnik, lawyer, born in Lublin (Poland), on 01 April 1972, with professional address at Grochowska 278 Street, 03-841 Warsaw (Poland), as class A director;

Mr. Jacek Wolak, lawyer and tax advisor, born in Nowy Targ (Poland), on 26 November 1974, with professional address at L-6183 Gonderange, 18, rue du Village, as class B director; and

Mrs. Brigitte Pochon, avocat à la Cour, born in Metz (France), on 28 March 1971, with professional address at L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper, as class B director.

2. The registered office of the Company is set at L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatrième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Kredyt Inkaso S.A., une société constituée selon les lois de la République de Pologne, et ayant son siège social au Okrzei 32 Street, 22-400 Zamo é, Pologne, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de la Cour Nationale sous le numéro 0000270672,

ici dûment représentée par Maître Brigitte Pochon, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. La dénomination de la société est Kredyt Inkaso Portfolio Investments (Luxembourg) (la "Société").

La Société est une société anonyme laquelle doit avoir le statut de société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi sur la Titrisation"), et doit être soumise et régie par la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés Commerciales") ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par une résolution du conseil d'administration (le "Conseil d'Administration").

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être installés au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par résolution du conseil d'administration, Si le Conseil d'Administration estime que des circonstances ou événements extraordinaires, d'ordre politique ou militaire, se sont produits ou sont imminents et que ces circonstances ou événements risqueraient de nuire aux activités normales au siège de la Société, ou en cas de communication entre le siège et des personnes se trouvant à l'étranger, le siège peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances extraordinaires. Ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré le transfert temporaire de son siège social, restera une Société enregistrée au Luxembourg.

Art. 3. Objet social. L'objet exclusif de la Société est de conclure une ou plusieurs opérations de titrisation dans le sens de la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession d'actifs, meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. La Société pourra émettre des actions, des titres, des obligations, des emprunts obligataires et toute sorte de valeurs de capital ou de dette dont la valeur ou le rendement dépend de ces risques. La Société pourra réaliser des emprunts de toute forme dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, investir dans, détenir et disposer des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, et autres valeurs mobilières conformément aux dispositions de la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés Commerciales.

La Société pourra octroyer des garanties et des gages, des emprunts hypothécaires ou tout autres types de sûretés sur l'ensemble ou certains de ses actifs dans les limites permises par la Loi sur la Titrisation.

La Société pourra librement disposer de, et transférer ses actifs suivant les termes et conditions déterminés par le Conseil.

La Société pourra créer un ou plusieurs compartiments conformément à l'article 7 des Statuts.

La Société pourra, conformément aux dispositions de la Loi sur la Titrisation et de la Loi sur les Sociétés Commerciales, émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié à des Compartiments spécifiques, biens ou autres engagements spécifiques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments, de certains droits ou de certaines catégories d'actions.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations facilitant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est créée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne peut pas être dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social est fixé à 400.000 PLN (quatre cent mille zloty polonais) composé de 400.000 (quatre cent mille) actions ordinaires (les "Actions"), sous forme nominative et avec une valeur nominale de 1 PLN (un zloty polonais) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Actions représentant le capital social sont divisées en deux (2) catégories:

- 320.000 (trois cent vingt mille) Actions sont des actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A");
- 80.000 (quatre-vingt mille) Actions sont des actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B")

Les Actions de Catégorie A sont exclusivement liées et allouées au compartiment A ("Kredyt Inkaso Luxembourg Securitisation Funds Compartment") de la Société, alors que les Actions de Catégorie B restantes sont allouées au compartiment B ("Kredyt Inkaso Luxembourg Portfolio Investment Compartment") de la Société.

Chaque détenteur d'Action(s) est ci-après individuellement défini comme un "Actionnaire" et collectivement comme les "Actionnaires".

5.2. Le capital social autorisé est fixé à 10.000.000 PLN (dix millions de zloty polonais), composé de 10.000.000 (dix millions) actions ordinaires.

Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication officielle des Statuts dans le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des actions ordinaires de différentes classes, à accorder des options de souscription d'actions et d'émettre tout autre instrument convertible en action ordinaire de différentes classes dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et dans les termes qu'il convient et, en particulier, à procéder à de telles émissions sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants.

Cette autorisation peut être renouvelée à une ou plusieurs reprises par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts, à chaque fois pour une période n'excédant pas cinq (5) ans.

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Les Actions émises par la Société peuvent, comme prévu à l'article 7 ci-dessous, être exprimées comme étant exclusivement allouées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques (tel que défini dans l'article 7 ci-dessous) de la Société.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions de la Société sont sous forme nominatives ou au porteur selon la volonté de chaque Actionnaire.

6.2. Sans préjudice des dispositions des articles 7 et 17 ci-dessous, chaque Action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs sociaux et profits de la Société en proportion directe avec le nombre d'Actions en existence ou, dans le cas où la Société a établi des Compartiments, à une fraction des actifs sociaux et profits du Compartiment auxquels ils sont liés et alloués, en proportion directe avec le nombre d'Actions afférent à chaque Compartiment.

6.3. Vis-à-vis de la Société, les Actions sont indivisibles, dès lors la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.4. Un registre des actions nominatives sera conservé au siège social de la Société où il sera tenu à la disposition de chaque Actionnaire qui souhaitera le consulter.

6.5. Toutes les Actions de la Société sont des Actions rachetables. Le rachat des Actions d'un Compartiment donné peut seulement être fait en utilisant des sommes disponibles à la distribution conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales (les fonds distribuables incluant les comptes de prime d'émission des Compartiments appropriés), lesquelles sont les recettes de la disposition partielle ou totale des actifs du Compartiment donné et/ou autres revenus du Compartiment donné. Les Actions qui ont été rachetées doivent être immédiatement suspendues, et ne plus donner ni droit de vote, ni droit à recevoir des dividendes ni boni de liquidation.

Art. 7. Compartiments.

7.1. Le Conseil d'Administration pourra créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le "Compartiment" ou les "Compartiments"). Sauf disposition contraire dans les résolutions du Conseil d'Administration créant un tel Compartiment, chaque Compartiment devra correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. Les résolutions du Conseil d'Administration créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société ainsi que toutes modifications subséquentes engageront tout Actionnaire ou tiers à compter de la date des résolutions.

7.2. Entre les Actionnaires, les investisseurs et les créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des Actionnaires, investisseurs et créanciers de la Société (i) qui lorsqu'ils sont nés, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans les résolutions du Conseil d'Administration créant un tel Compartiment, strictement limités aux actifs de ce Compartiment et seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces Actionnaires, investisseurs et créanciers. Les créanciers, investisseurs et Actionnaires de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit sur les actifs d'un tel Compartiment.

7.3. Le Conseil d'Administration décide de l'octroi des prêts entre les différents Compartiments.

7.4. Sauf disposition contraire dans les résolutions du Conseil d'Administration créant un tel Compartiment, aucune résolution du Conseil d'Administration ne pourra être prise afin de modifier les résolutions ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre toute autre décision affectant directement les droits des Actionnaires, investisseurs ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des Actionnaires, investisseurs ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le Conseil d'Administration en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

7.5. Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

III. Direction - Représentation

Art. 8. Nomination et Révocation des membres du conseil d'administration.

8.1. La Société sera dirigée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé d'au moins 3 (trois) membres (collectivement les "Administrateurs" et individuellement l'"Administrateur") et de 9 (neuf) membres au plus, qu'ils soient Actionnaires ou non. Les Administrateurs seront élus pour une période de 6 (six) ans maximum, et occupent leurs fonctions jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Les mandats des Administrateurs peuvent être renouvelés. Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société.

En cas de vacance de l'un des Administrateurs, pour cause de démission ou autre, le remplacement de l'Administrateur ne pourra se faire uniquement par décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

De plus, en cas de vacance d'un Administrateur de classe A pour cause de décès, retraite ou autre, les Administrateurs restants pourront se réunir valablement et pourront nommer, par vote à la majorité, un administrateur de classe A qui occupera le poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

8.2. Les Administrateurs seront nommés par décision de l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires fixera également le nombre d'Administrateurs dans les limites indiquées ci-dessus, le montant de leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Art. 9. Conseil d'Administration.

9.1. Le Conseil d'Administration doit nommer un président parmi ses membres et peut choisir un secrétaire, qui ne sera pas nécessairement un Administrateur, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil d'Administration et des assemblées générales des Actionnaires de la Société.

9.2. Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du président, aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent, ou sur requête de deux Administrateurs de la Société, ou d'un auditeur externe à la Société au lieu indiqué dans l'avis de convocation à la réunion qui sera fixé en principe à Luxembourg.

9.3. Un avis écrit de convocation à une réunion du Conseil d'Administration sera adressée à tous les Administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour la réunion par e-mail, fax ou lettre recommandée, sauf circonstances urgentes, et dans ce cas la nature des circonstances sera brièvement exposée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

9.4. un tel avis écrit n'est pas nécessairement nécessaire si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés, ainsi qu'avoir eu pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut être renoncé à l'avis écrit par consentement écrit soit par transmission de l'original du consentement, par e-mail ou par fax, de chacun des administrateurs. Un avis écrit distinct ne sera pas nécessaire pour les réunions qui se déroulent dans les lieux et à des dates indiqués dans un calendrier précédemment adopté par voie de résolution du Conseil d'Administration.

9.5. Tout membre du Conseil d'Administration peut agir, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, par l'intermédiaire d'un autre administrateur désigné par écrit comme son mandataire par transmission de l'original, ou par e-mail ou par fax.

9.6. Tout membre du Conseil d'Administration peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes présentes à la réunion d'entendre et de parler à leurs interlocuteurs et de délibérer de façon appropriée. Une participation dans ces conditions constituera une participation en personne à la réunion.

9.7. Le Conseil d'Administration peut délibérer et/ou agir valablement seulement si au moins un Administrateur de classe A est présent ou représenté à la réunion du Conseil d'Administration.

En cas de vacance de l'Administrateur de classe A pour cause de décès, retraite ou autre, les Administrateurs restants peuvent se réunir valablement et prendre des décisions relatives à la gestion journalière et à l'administration de la Société et peuvent nommer, par un vote majoritaire, un Administrateur de classe A pour remplacer le poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée des Actionnaires.

9.8. Les décisions prises par résolutions circulaire signée par tous les Administrateurs (les "Résolutions Circulaires") seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée avait été tenue à la date de la dernière signature. De telles résolutions comprennent un ou plusieurs documents contenant les décisions et sont approuvées et signées par le Conseil d'Administration. La date de ces résolutions est la date de la dernière signature.

9.9. Procès-verbal du Conseil d'Administration.

9.9.1. Les procès verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président du Conseil d'Administration qui a présidé la réunion ou par deux Administrateurs de la Société.

9.9.2. Des copies ou extraits de ces procès verbaux, susceptibles d'être produits dans le cadre de poursuites judiciaires, seront signés par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux Administrateurs de la Société.

9.10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

9.10.1. Le Conseil d'Administration sera investi des pouvoirs les plus étendus en vue d'exécuter ou de faire exécuter tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi, ou par les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société, sont de la compétence du Conseil d'Administration.

9.11. Délégation de pouvoirs.

9.11.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et à l'administration de la Société (incluant le droit d'agir en tant que signataire autorisé de la Société), et ses pouvoirs d'agir pour servir la politique et l'objet de la Société, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, membres du Conseil d'Administration ou non, qui disposeront de pouvoirs déterminés par le Conseil d'Administration et qui pourront, sur autorisation du Conseil d'Administration, sous-déléguer leurs pouvoirs. Ces personnes peuvent être nommées relativement à un ou plusieurs Compartiments déterminés de la Société.

9.11.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le Conseil d'Administration.

9.11.3. La Société pourra conclure des contrats de gestion ou de conseil avec toute société luxembourgeoise ou étrangère en vertu desquels la prédite société ou toute autre société ayant été préalablement approuvée par elle fournira à la Société des recommandations et conseils relatifs à la conduite des affaires de la Société et à l'accomplissement de son objet, et en vertu desquels une telle société pourra gérer les biens de la Société, sur une base journalière et sujette au contrôle général et à la responsabilité ultime du Conseil d'Administration de la Société. Ces contrats de gestion ou de conseil contiendront les règles régissant leur modification et leur expiration, à défaut de quoi ils seront considérés comme conclus pour une durée illimitée. Ces contrats de gestion ou de conseil peuvent être conclus en relation avec un ou plusieurs Compartiments de la Société.

Le Conseil d'Administration peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

9.12. Signatures.

La Société sera engagée à l'égard des tiers par les signatures conjointes d'au moins deux Administrateurs, dont l'un au moins des Administrateurs sera un Administrateur de catégorie A et un autre sera un Administrateur de catégorie B pour toutes les affaires ou les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes auxquelles le Conseil d'Administration a accordé un pouvoir de signature, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

9.13. Conflits d'intérêt.

9.13.1. Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou annulée du fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou agents de la Société sont intéressés dans, ou sont un administrateur, un associé, un agent ou employé de cette autre société ou entreprise.

9.13.2. Tout Administrateur ou agent de la Société qui exerce une fonction d'administrateur, agent ou employé d'une société ou d'une entreprise avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou engager d'autres activités ne saurait, exclusivement en raison de ce lien avec l'autre société ou entreprise, être empêché d'examiner et voter ou d'agir sur des questions se rapportant à ce contrat ou activité.

9.13.3. Si un membre du Conseil d'administration de la Société a un intérêt personnel et contraire dans une transaction de la Société, celui-ci doit informer le Conseil d'Administration de la nature de ses intérêts personnels et contraires et devra s'abstenir de participer et de voter pour une telle transaction. Son intérêt dans la transaction sera rapporté à la prochaine assemblée générale qui ratifiera une telle transaction.

Art. 10. Administrateur unique.

10.1. Si la Société est gérée par un administrateur unique et ce conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales, toute référence dans les présents Statuts au Conseil d'Administration ou aux Administrateurs doit être lue comme référence à cet administrateur unique, si nécessaire.

10.2. La Société est engagée à l'égard des tiers par la signature de l'administrateur unique.

10.3. La Société est également engagée à l'égard des tiers par la signature de toute personne à laquelle des pouvoirs spéciaux ont été délégués par l'administrateur unique.

Art. 11. Responsabilité des Administrateurs. Les Administrateurs ne peuvent, en raison de leur mandat, être tenus personnellement responsables des engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts, les dispositions de la Loi sur la Titrisation et de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

IV. Actionnaire(s)

Art. 12. Assemblées générales des Actionnaires.

12.1. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires (l'"Assemblée Générale Annuelle") se tient à Luxembourg au siège social de la Société, ou dans tout autre lieu et place indiqué dans l'avis de convocation, le 30 juin de chaque année à 13.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale Annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon le Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

12.2. Convocation, quorum, procuration et convocation.

12.2.1. Les assemblées générales des Actionnaires, régulièrement constituées, représentent l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elles disposent des pouvoirs les plus étendus pour réaliser, exécuter ou ratifier des actes afférents à toute opération de la Société. Les délais de convocation et le quorum requis par la Loi sur les Sociétés Commerciales régleront les modalités de convocation et la conduite des assemblées générales des Actionnaires de la Société sauf stipulation contraire dans les présents statuts.

12.2.2. Chaque Action donne droit à un vote.

12.2.3. Sauf disposition contraire de la Loi sur les Sociétés Commerciales, les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société seront adoptées à la majorité simple des votes exprimés par les Actionnaires présent ou représentés et votant.

12.2.4. Les délibérations d'une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée en vue de modifier les dispositions des Statuts ne seront valables que si au moins la moitié du capital est représentée et si l'ordre du jour indique les modifications des Statuts qui ont été proposées.

12.2.5. Si la première des conditions énoncées ci-dessus n'est pas remplie, une seconde assemblée sera convoquée conformément à la procédure énoncée les Statuts et dans la Loi sur les Sociétés Commerciales. Les délibérations de la seconde assemblée seront valides, quelle que soit la proportion du capital représenté. Lors des deux assemblées, les décisions afin d'être adoptées, doivent être votées par les deux-tiers au moins des votes des Actionnaires présents ou représentés.

12.2.6. Cependant, la nationalité de la Société ne peut être modifiée et les engagements de ses Actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec le consentement unanime des Actionnaires et des porteurs d'obligations (le cas échéant).

12.2.7. Un Actionnaire peut participer à une assemblée générale des Actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire par écrit, en original, par email ou par fax.

12.2.8. Tout Actionnaire peut participer à une assemblée générale des Actionnaires par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes présentes à la réunion d'entendre et de parler à leurs interlocuteurs et de délibérer de façon appropriée. Une participation dans ces conditions constituera une participation en personne à la réunion.

12.2.9. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion.

Art. 13. Actionnaire unique.

13.1. Lorsque le nombre d'Actionnaires est réduit à un (1), l'Actionnaire unique exerce tous les pouvoirs que la Loi sur les Sociétés Commerciales lui confère à l'assemblée générale.

13.2. Toute référence aux Actionnaires et à l'assemblée générale ou aux Résolutions Circulaires des Actionnaires dans les présents Statuts doit être lue comme une référence à l'Actionnaire unique ou aux résolutions de ce dernier, comme approprié.

13.3. Les résolutions de l'Actionnaire unique sont enregistrées par écrit ou consignées dans les procès-verbaux.

Art. 14. Compartiments spécifiques.

14.1. Les Actionnaires détenteurs d'Actions rattachées à un Compartiment déterminé de la Société peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour décider de toutes questions exclusivement liées à un tel Compartiment.

14.2. Les Actionnaires détenteurs d'Actions rattachées aux autres Compartiments de la Société ou les Actionnaires détenteurs d'Actions qui ne sont pas rattachées à un Compartiment déterminé peuvent participer, mais ne pourront pas voter à ces assemblées générales.

14.3. Sauf dispositions contraires dans les présents Statuts, les dispositions de l'Article 12 s'appliqueront mutatis mutandis à ces assemblées.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Supervision

Art. 15. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

15.1. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} (premier) avril et se terminera le 31 (trente et un) mars de l'année suivante.

15.2. Chaque année, le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de résultats ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs d'actif et de passif de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société et les dettes des Administrateurs et des Actionnaires vis-à-vis de la Société.

15.3. Tout Actionnaire peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés lors de l'Assemblée Générale Annuelle dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 16. Réviseur d'entreprises. Les comptes de la Société seront examinés par un réviseur d'entreprises (le "Réviseur d'Entreprises"), nommé par le Conseil d'Administration conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

Art. 17. Bénéfices.

17.1. Sur des comptes séparés, en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales et la pratique comptable courante, la Société déterminera à la fin de chaque exercice social un résultat pour chaque Compartiment de la manière suivante:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde de tous revenus, bénéfices ou autres produits payés ou dus sous quelque forme que ce soit, relatifs à ce Compartiment (y compris les plus-values, boni de liquidation et distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet

exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values et dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Tous les produits et dépenses non attribués à un Compartiment en particulier seront alloués entre les différents Compartiments proportionnellement aux actions émises dans chaque Compartiment.

17.2. L'assemblée générale des Actionnaires ou l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires approuvera ces comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales et la pratique courante. L'éventuel surplus résultant du total du solde créditeur sur le solde débiteur sur chacun de ces comptes sera distribué comme dividendes aux actions du Compartiment correspondant, conformément à la Loi sur la Titrisation.

17.3. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée dès que le montant de cette réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital de la Société tel qu'enregistré, augmenté ou réduit dans le temps, ainsi que le requiert l'article 5 des Statuts.

Conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales et à la Loi sur la Titrisation, le profit annuel net restant de la Société sera distribué aux Actionnaires. Le versement se fera aux Actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des Actionnaires. Le versement pourra être fait dans la monnaie et au lieu et moment que déterminera le Conseil d'Administration.

17.4. Des dividendes intérimaires peuvent être versés par le Conseil d'Administration, à tout moment, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Le Conseil d'Administration peut décider de verser des dividendes intérimaires aux Actions d'un Compartiment spécifique sur base d'un état comptable préparé par le Conseil d'Administration indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution dans ce Compartiment, étant entendu que le montant devant être distribué ne peut excéder les profits réalisés résultant du Compartiment depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et prélèvements effectués sur réserves disponibles mais diminués des pertes reportées et sommes à porter en réserve en vertu de la Loi sur les Sociétés Commerciales, la Loi sur la Titrisation et ces Statuts.

17.5. L'assemblée générale des Actionnaires peut décider de verser des dividendes intérimaires aux Actions au lieu de dividendes en numéraires selon les termes et conditions tels que prescrits par l'assemblée générale.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Liquidation des Compartiments. Sans préjudice aucun des dispositions de l'Article 7 (Compartiments), et sous réserve de l'autorisation de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts de la Société, chaque Compartiment de la Société pourra être mis en liquidation et ses actions sociales pourront être rachetées par décision du Conseil d'Administration de la Société.

Art. 19. Liquidation de la Société.

19.1. La Société pourra être mise en liquidation par décision des Actionnaires, adoptée de la manière décrite dans l'Article 1. L'assemblée générale des Actionnaires désigne un ou plusieurs liquidateurs, Actionnaires ou non, décidant de cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations. Sauf autrement décidé par les Actionnaires, les liquidateurs auront les pouvoirs nécessaires pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

19.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation de l'actif d'un Compartiment et du paiement du passif sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent dans chaque Compartiment de la Société.

VII. Dispositions générales

20. Les avis de convocation et communications sont remis ou il y est renoncé et les Résolutions Circulaires sont prises par écrit, email, fax ou tout autre moyen électronique de communication.

21. Les procurations sont accordées par tous les moyens décrits ci-dessus. Les procurations en relation avec la tenue des réunions du Conseil d'Administration peuvent également être accordées par un Administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil d'Administration.

22. Les signatures seront manuscrites ou sous forme électronique, à condition qu'elles remplissent toutes les conditions légales pour être jugées équivalentes aux signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires seront apposées sur un original ou sur plusieurs duplicatas lesquels constitueront ensemble un seul et même document.

23. Toute question non expressément régie par les présents Statuts sera tranchée en application de la Loi sur la Titrisation, la Loi sur les Sociétés Commerciales et, à condition de ne pas enfreindre la loi, de tout accord passé entre les Actionnaires.

Provision transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et se terminera en date du 31 mars 2011.

Souscription et Libération

Kredyt Inkaso S.A., tel que représenté et décrit ci-dessus, déclare souscrire à 400.000 (quatre cent mille) Actions sous forme nominative avec une valeur nominale de 1 PLN (un zloty polonais) chacune, et s'engage à libérer intégralement par versement en espèces un montant de 400.000 PLN (quatre cent mille zloty polonais).

Le montant de 400.000 PLN (quatre cent mille zloty polonais) est mis à disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire soussigné.

Frais

Le montant total des dépenses, frais, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte de constitution est estimé approximativement à mille trois cents euros.

Le montant du capital social est évalué à 100.477,27 EUR.

Résolutions de l'Actionnaire unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateur de la Société pour une période de six (6) ans:

Monsieur Artur Górnik, avocat, né à Lublin (Pologne), le 1^{er} avril 1972, avec adresse professionnelle à Grochowska 278 Street, 03-841 Varsovie (Pologne), en qualité d'Administrateur de catégorie A;

Monsieur Jacek Wolak, avocat et conseiller fiscal, né à Nowy Targ (Pologne), le 26 novembre 1974, avec adresse professionnelle à L-6183 Gonderange, 18, rue du Village, en qualité d'Administrateur de catégorie B; et

Madame Brigitte Pochon, avocat à la Cour, née à Metz (France), le 28 mars 1971, avec adresse professionnelle à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper, en qualité d'Administrateur de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est situé à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et lit l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite à la représentante de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: Brigitte Pochon, Jean Seckler

Enregistré à Grevenmacher le 31 août 2010. Relation: GRE/2010/2936. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 17 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124768/755.

(100141788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Nile Capital III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.453.

— STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighteenth of August

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Luxor Spectrum Offshore Master Fund, LP, a Cayman Islands exempted limited partnership having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman KY1 - 1104, Cayman Islands and registered under the number 36426, itself represented by its general partner LCG Holdings, LLC, a Delaware limited liability company, having its address at 599 Lexington Avenue, New York, NY 10022, United States of America,

represented by Frédéric Franckx, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. One hundred eighty thousand and two point six (180,002.6) shares with a par value of one-tenth United States Dollar (USD 0.10) each, of Luxor Spectrum Offshore Fund, Ltd., a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, with statutory seat in Cayman Islands and having its registered office address at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman KY1-1104 Cayman Islands, (the Company) representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda.

II. the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Company.

III. by resolutions validly adopted on August 17, 2010 by the Sole Shareholder, acting in accordance with the articles of association of the Company, it was resolved to deregister the Company in the Cayman Islands and to register it by way of continuation (and thus with full corporate and legal continuance) in Luxembourg pursuant to Article 193 of the Cayman Island Company's Amended and Restated Articles of Association of the Company and in accordance with Section 206 of the Companies Law (2010 Revision). Furthermore by written resolutions validly adopted on August 17, 2010 by all the directors of the Company, acting in accordance with the Cayman Island Company's Amended and Restated Articles of Association of the Company, it was resolved that with effect from the Company becoming a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the laws of Luxembourg, the registered office of the Company be changed from the Cayman Islands to Luxembourg and the business address / principal establishment / central administration of the Company be changed from c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman KY1-1104 Cayman Islands, to 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as from the date hereof without the Company being dissolved but to the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of the Cayman Islands to give effect to that resolution have been duly performed or will be duly performed today. A copy of said resolutions shall remain annexed to the present deed.

IV. that it results from (i) an interim balance sheet of the Company dated August 17, 2010 that, as of August 17, 2010, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital of the Company, and (ii) from a certificate of the management of the Company dated August 17, 2010, that since the date of the balance sheet and as August 18, 2010, no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the financial statements dated August 17, 2010 have become materially incorrect and do not give a true and fair view of the Company's situation as of the date hereof. A copy of such balance sheet and such certificate, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities.

Thereupon, the Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the transfer of the registered office of the Company from the Cayman Islands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and the transfer of the principal establishment and central administration of the Company from Grand Cayman, Cayman Islands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance.

The Sole Shareholder further declares that all formalities required under the laws of Cayman Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Nile Capital III S.à r.l.", accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to change the functional currency of the Company from United States Dollars (USD) to euro (EUR).

The Sole Shareholder further resolves to convert the amount of the share capital of the Company into an amount expressed in euro (EUR). For rounding purposes, the subscribed share capital shall be set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), the exchange rate being the official rate of the European Central Bank as of August 17, 2010 (i.e. USD 1.2860 = EUR 1) with any conversion excess being allocated to a reserve account of the Company.

The Sole Shareholder further resolves to cancel the existing shares and replace them by two hundred and fifty (250) shares in registered form, with a nominal value of fifty Euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the Company's (interim) closing balance sheet in the Cayman Islands as of August 17, 2010, being the opening balance sheet in the Grand Duchy of Luxembourg as at the date hereof, a copy of which shall remain attached to the present deed.

The Sole Shareholder notes that it results from the balance sheet of the Company that, as of August 17, 2010, the net assets of the Company correspond at least to the nominal value of the share capital of the Company.

The Sole Shareholder states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in the entirety of the Company, which continues to own all its assets and continues to be obliged by all its liabilities and commitments.

Fifth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and completely restate the Company's Memorandum and articles of association in the form presented to the Sole Shareholder so as to conform them to Luxembourg laws at the occasion of the transfer of the Company and its continuation in the Grand Duchy of Luxembourg.

The restated articles of association of the Company shall read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Nile Capital III S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, and sell notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to sell securities short, utilise leverage and protect the Company against credit risk, currency exchange risk, interest rate risk and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by two hundred and fifty (250) shares in registered form, with a nominal value of fifty Euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder, or as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and two B managers, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s). The majority of the managers will at all times consist of persons resident of Luxembourg.

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the single manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of all its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

9.8. The meeting of the board of managers must be held in Luxembourg.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least one (1) A manager and at least one (1) B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

12.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager, or as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. Five per cent (5%) of the annual net profits of the Company are allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months of the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

Art. 17. General provisions.

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year of the Company, as a Luxembourg company, shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2010.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Don Seymour, Christian Leone and Aldo Ghisletta as directors of the Company and (ii) to grant each of them full discharge for the performance of their respective mandate from the date of their appointment until the date of their resignation.

Furthermore the Sole Shareholder resolves to appoint as members of the board of managers of the Company, effective as of the date hereof and for an unlimited period the following persons:

- (a) Norris Nissim, company director, born in Hong Kong SAR (China), on 24 December 1966, residing at 767 Fifth Avenue, 19th Floor, New York, NY 10153, United States of America, as class A manager;
- (b) Elena Cimador, company director, born in Ohio (United States of America) on June 1, 1972, residing at 767 Fifth Avenue, 19th Floor, New York, NY 10153 United States of America, as class A manager;
- (c) Hugo Froment, company director, born in Laxou (France), on February 22, 1974, professionally residing at 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager;

(d) Sébastien André, company director, born in Metz (France), on October 29, 1974, professionally residing at 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager; and

(e) Cédric Carnoye, company director, born in Charleroi (Belgium), on September 14, 1982, professionally residing at 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to establish the registered office, the principal establishment and central administration of the Company at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg as of the date hereof.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason this deed, are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1.800,-).

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit août,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Luxor Spectrum Offshore Master Fund, LP, une société des îles Caïmans soumise au régime fiscal d'exemption (Cayman Islands exempted partnership) ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, les îles Caïmans et immatriculée sous le numéro 36426, elle-même représentée par son actionnaire commandité LCG Holdings LLC, une société à responsabilité limitée de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), ayant son adresse au Lexington Avenue, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique,

représentée par Frédéric Franckx, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que cent quatre-vingt mille et deux virgule six (180,002.6) actions ayant une valeur nominale de un dixième US Dollar (USD 0,1) chacune de Luxor Spectrum Offshore Fund, Ltd., une société par actions constituée selon les lois des îles Caïmans, avec siège social aux îles Caïmans et ayant son adresse professionnelle à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY11104, les îles Caïmans, (la Société) représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour.

II. la partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société.

III. Par des résolutions valablement adoptées le 17 août 2010 par l'Associé Unique, conformément aux statuts de la Société, il a été décidé de désimmatriculer la Société aux îles Caïmans et de l'immatriculer par continuation (avec pleine continuation de la personnalité morale et juridique de celle-ci par conséquent) à Luxembourg en vertu de l'article 193 des Statuts Reformulés et Modifiés de la Société des îles Caïmans et conformément à la Section 206 de la Loi sur les Sociétés (Modification de 2010). Par ailleurs, par résolutions écrites valablement adoptées le 17 août 2010 par tous les administrateurs de la Société, conformément aux Statuts Reformulés et Modifiés de la Société des îles Caïmans, il a été décidé qu'avec effet à compter du moment où la Société devient une société à responsabilité limitée selon les lois luxembourgeoises, le siège social de la Société soit transféré des îles Caïmans à Luxembourg et l'adresse professionnelle/l'établissement principal/l'administration centrale de la Société de c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, les îles Caïmans au 65, boulevard Grande-Duchesse-Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à compter de la date des présentes sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. Toutes les formalités requises selon les lois des îles Caïmans afin d'appliquer cette décision ont été dûment accomplies ou seront dûment accomplies aujourd'hui. Une copie desdites résolutions restera annexée au présent acte.

IV. qu'il ressort (i) d'un bilan de la Société daté du 17 août 2010 qu'à compter du 17 août 2010, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur du capital social de la Société, et (ii) d'un certificat de gestion de la Société

daté du 17 août 2010, que depuis la date du bilan et au 18 août 2010, aucun changement matériel concernant l'activité de la Société et ses affaires qui aurait entraîné que les bilans financiers au 17 août 2010 soient devenus matériellement incorrects et ne reflètent pas une vision réelle et juste de la situation de la Société à la date des présentes ne s'est produit. Une copie de ce bilan et de ce certificat, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Sur ce, l'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le transfert du siège social de la Société des îles Caïmans à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et le transfert de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société de Grand Cayman, les îles Caïmans à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. L'Associé Unique déclare par ailleurs que toutes les formalités requises selon les lois des îles Caïmans en vue de faire entrer en vigueur ce transfert ont été dûment accomplies.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Nile Capital III S.à r.l.", accepte la nationalité luxembourgeoise et sera à compter de la date du présent acte soumise aux lois du Grand Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de changer la devise fonctionnelle de la Société des dollars américains (USD) en euros (EUR).

L'Associé Unique décide ensuite de convertir le montant du capital social de la Société en un montant libellé en euros (EUR). Afin d'arrondir, le capital social souscrit sera fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), le taux de change étant le taux officiel de la Banque Centrale Européenne au 17 août 2010 (soit USD 1.2860 = EUR 1) avec tout excédent de conversion étant affecté au compte de réserve de la Société.

L'Associé Unique décide ensuite d'annuler les parts sociales existantes et de les remplacer par deux cent cinquante (250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cinquante euro (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan de clôture (intérimaire) de la Société aux îles Caïmans à compter du 17 août 2010, étant le bilan d'ouverture au Grand Duché de Luxembourg à compter de la date du présent acte, dont une copie restera annexée au présent acte.

L'Associé Unique prend note qu'il ressort du bilan de la Société qu'à compter du 17 août 2010, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur nominale du capital social de la Société.

L'Associé Unique déclare que tous les actifs et passifs de la Société, sans limitation, restent la propriété intégrale de la Société, qui possède toujours ses actifs et est toujours tenue par toutes ses dettes et engagements.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier et de reformuler intégralement le Mémorandum et les statuts de la Société sous la forme présentée à l'Associé Unique afin de les rendre conformes aux lois de Luxembourg suite au transfert de la Société et à sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg.

Les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination – Siège social – Objet– Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Nile Capital III S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou selon le cas, du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut ensuite être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique, ou selon le cas, de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique, ou selon le cas, du conseil de gérance de la Société. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estiment que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales

de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission et la vente de billet à ordre, obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales et sociétés affiliées. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements ainsi que celles et ceux de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la vente à découvert, l'utilisation d'effet de levier et la protection de la Société contre les risques de crédit, les risques de fluctuations monétaires, les risques de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et transactions en ce qui concerne l'immobilier et les biens meubles qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cinquante euro (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique, ou selon le cas, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque Part Sociale donne droit au détenteur à une fraction des actifs sociaux et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, dans la mesure où un seul propriétaire par part sociale est reconnu. Les propriétaires indivis doivent nommer une seule personne afin de les représenter envers la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ou lorsque la Société a un associé unique, aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour tous les autres points, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.5. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales dans les limites exposées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est administrée par un conseil de gérance, composé d'au moins un (1) gérant de classe A et de deux (2) gérants de classe B, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe

la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s). La majorité des gérants sera composée à tout moment de personnes résidentes à Luxembourg.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans motif).

Art. 8. Pouvoirs du Conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, si la Société est administrée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion du conseil de gérance.

9.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés, et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut également renoncer à la convocation à une réunion en donnant son consentement par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

9.4 Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

9.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

9.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.

9.8 La réunion du conseil de gérance doit être tenue à Luxembourg.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B de la Société ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui ces pouvoirs de signature ont été délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

12.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, le gérant unique, ou selon le cas, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et le compte de résultats de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, du ou des commissaire(s) aux comptes (le cas échéant) et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

VIII. Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide (i) de prendre acte de la démission, en vigueur à la date du présent acte, de M. Don Seymour, M. Christian Leone, et M. Aldo Ghisletta en qualité de gérants de la Société et (ii) d'accorder à chacun d'eux pleine décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs à compter de la date de leur nomination jusqu'à la date de leur démission.

Par ailleurs, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de membres du Conseil de Gérance de la Société, avec effet à la date des présentes et pour une durée indéterminée, les personnes suivantes:

- Norris Nissim, administrateur de sociétés, né à Hong Kong SAR (Chine) le 24 décembre 1966, demeurant au 767 Fifth Avenue, 19th Floor, New York, NY10153 Etats-Unis d'Amérique, en qualité de gérant de classe A;

- Elena Cimador, administrateur de sociétés, né à Ohio (Etats-Unis d'Amérique) le 1^{er} juin 1972, demeurant au 767 Fifth Avenue, 19th Floor, New York, NY10153 Etats-Unis d'Amérique, en qualité de gérant de classe A;

- Hugo Froment, administrateur de sociétés, né à Metz (France) le 22 février 1974, de résidence professionnelle au 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de classe B;

- Sébastien André, administrateur de sociétés, né à Metz (France) le 29 octobre 1974, de résidence professionnelle au 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de classe B; et

- Cédric Carnoye, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique) le 14 septembre 1982, de résidence professionnelle au 65, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de classe B.

Septième résolution

L'Associé Unique décide d'établir le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg à compter de la date inscrite ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent à environ mille huit cents euro (EUR 1.800,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente, qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: Franckx, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 août 2010. Relation: EAC/2010/10142. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2010124816/621.

(100141556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

BC Concept, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 98, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 122.021.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010125151/9.

(100142306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Atlantic Union S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 28, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 46.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010125049/10.

(100141740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

BBG Financial Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.951.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

BBG Financial Services S.à r.l.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2010125050/14.

(100141979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Umbrellastream S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 100.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.245.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la société Umbrellastream S.à r.l. tenues en date du 14 septembre 2010 que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle de l'associé Umbrellastream Limited Partnership Incorporated immatriculé P01022 auprès du RCS de Guernesey est désormais la suivante: Regency Court, Glatigny Esplanade, St Peter Port, Guernesey, GY1 1WWW.

2. Election du nouveau Gérant B à compter du 06 août 2010 pour une durée indéterminée:

Madame Nicole Christiane Götz, née le 4 juin 1967 à Brackenheim en Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle 2 rue de Fossé, L-1536 Luxembourg.

3. Démission du Gérant B suivant à compter du 06 août 2010:

Monsieur Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard en Belgique et ayant pour adresse professionnelle 55 rue du Vivier B-6740 Fratin, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant A

Référence de publication: 2010126274/23.

(100142361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Bekif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 63.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 septembre 2010. Signature.

Référence de publication: 2010125051/10.

(100141738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Boissons Wallers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9157 Heiderscheid, 26, Am Eck.
R.C.S. Luxembourg B 93.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2010125052/13.

(100141624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Bordeso Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 69.346.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

Bordeso Holding S.A.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Administrateur

Référence de publication: 2010125054/15.

(100141742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

David S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 117.803.

Les comptes au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAVID S.A.
Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010125062/12.

(100141600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Atlanta Group Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 42.653.

Il résulte d'une lettre adressée aux actionnaires de la société que Messieurs Patrick Haller, Martin A. Rutledge et la société Deacons International Limited ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur en date du 15 septembre 2010 et que la société Alexander J. Davies Sàrl a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes de la société en date du 14 juillet 2010.

International Corporate Services Luxembourg sàrl

24, rue Jean l'Aveugle

L-1148 LUXEMBOURG

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2010125141/16.

(100142619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Borea Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.825.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2010.

BOREA HOLDING S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010125055/15.

(100141709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Borea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.826.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2010.

BOREA S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010125056/15.

(100141711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Boulangerie Pâtisserie Zehren Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 45, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 104.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2010125057/13.

(100141634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Car-Data S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6614 Wasserbillig, 43, rue du Bocksberg.

R.C.S. Luxembourg B 106.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
Signature

Référence de publication: 2010125059/11.

(100141569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Uexillarius S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 137.699.

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "UEXILLARIUS S.A.", ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 137.699, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1106 du 6 mai 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio FERNANDES, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie ERK, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1) Modification de l'année sociale de sorte qu'elle commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet de l'année suivante.
- 2) Modification afférente de l'article 10 des statuts.
- 3) Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au troisième mercredi du mois de décembre à 16.00 heures.

4) Modification afférente de l'article 11 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1^{er} août se terminera le 31 juillet de l'année suivante.

Mesure transitoire

L'assemblée constate que l'année sociale ayant pris cours le 1^{er} janvier 2010 a pris fin le 31 juillet 2010.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier de l'article dix (10) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 10.

L'année sociale commence le premier août et finit le trente et un juillet de l'année suivante."

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au troisième mercredi du mois de décembre à 16.00 heures.

Quatrième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article onze (11) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 11.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de décembre à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

DONT ACTE.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé : Antonio FERNANDES, Sophie ERK, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 août 2010. Relation: GRE 2010/2847. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé) : G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 18 septembre 2010.

Référence de publication: 2010125494/73.

(100142232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Den Heischer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9158 Heiderscheid, 4, Am Clemensbongert.

R.C.S. Luxembourg B 132.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010125061/13.

(100141622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

C & S Consultants et Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 238C, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 35.152.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 Août 2010. Signature.

Référence de publication: 2010125058/10.

(100142061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Xella International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 139.488.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par résolutions des actionnaires en date du 25 août 2010 que:

1. La démission de Monsieur Christophe CAHUZAC, en date du 6 août 2010, en tant que gérant de catégorie A, est acceptée.

2. Est nommée, avec effet au 6 août 2010, en remplacement du gérant de catégorie A démissionnaire et pour une durée illimitée:

Madame Nicole GÖTZ, née à Brackenheim (Allemagne) le 6 juin 1967 et ayant son adresse professionnellement au 9-11 Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010125514/19.

(100142177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Depuration Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 124.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125063/10.

(100141844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Depuration Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 124.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125064/10.

(100141849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Distribution Video Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 135.425.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2010125066/11.

(100141770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

E.T.T. European Trade and Transport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 27.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125067/10.

(100142148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Gollwitzer Foundation Consulting & Equipment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010125075/13.

(100141627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Eclecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 59.725.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ECLECTA S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010125068/12.

(100141601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Mongolia Opportunity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 149.991.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 31 août 2010

En date du 31 août 2010, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

de transférer le siège social de la Société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg avec effet immédiat;

de révoquer Monsieur Ivo Hemelraad et Madame Johanna Van Oort en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat.

Depuis lors, le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

Latona Capital Management Limited

Monsieur Massimo Soncini

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Mongolia Opportunity S.A.

Signature

Référence de publication: 2010125349/20.

(100142613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Eurogroup S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 40.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2010125069/11.

(100141793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Expertis, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1815 Luxembourg, 209, rue d'Iltzig.

R.C.S. Luxembourg B 134.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXPERTIS s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010125070/11.

(100142019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

FermAgesT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 103.466.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125071/10.

(100141675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Grino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.731.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2010.

Grino S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2010125072/15.

(100141723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Glencote International Luxembourg S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 141.524.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2010125074/11.

(100141773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Elektra Finanzierung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 41.610.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 20 septembre 2010

1. M. Carlo L.E. PAGANI a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
2. MM. Fabio Pietro Giuseppe LUCCHINETTI et Noris CONTI ont été reconduit dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
3. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ELEKTRA FINANZIERUNG A.G.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010125228/18.

(100142622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

GSLP International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.
R.C.S. Luxembourg B 26.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2010.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010125076/12.

(100141560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Halliburton Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 90.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR HALLIBURTON LUXEMBOURG S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010125078/13.

(100141697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

HTV Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 146.867.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

1^{er} dépôt le 7 juin 2010, numéro de dépôt L100079176.04

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Richard Brekelmans

Mandataire

Référence de publication: 2010125079/14.

(100142167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Sobialux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 134.556.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2010

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 6 avril 2010:

La société constate la démission en date du 1^{er} mai 2010 de Madame Rodica TARAN de son poste d'administrateur.

L'assemblée a nommé comme nouvel administrateur:

- Mademoiselle Christelle PIETTE, née le 18 juin 1982 à Namur (BELGIQUE), demeurant 34, rue des Tilleuls B-6860 Les Fossés

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de 2013.

Le mandataire

Référence de publication: 2010125461/15.

(100142651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

I Beg You, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125080/10.

(100142146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Imazur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 101.495.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMAZUR S.A.

Signature

Référence de publication: 2010125081/12.

(100142047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 46.448.

La liste des «Fondés de pouvoir» au 15 février 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125082/11.

(100141973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Life Consulting Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 94.516.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

S'est réunie le 25 juin 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte des résolutions suivantes:

1. Renouvellement du contrat d'administrateur de Monsieur Van Der Donckt Christophe, né le 25 avril 1970, demeurant 26 Place St Willibrord L 2729 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée
2. Renouvellement du contrat d'administrateur de Madame Wurth Joëlle, née le 11 août 1961, demeurant 27 Huewelerstrooss L 8521 Beckerich, et ce pour une durée indéterminée
3. Renouvellement du contrat d'administrateur délégué de Monsieur Van Der Donckt Christophe, né le 25 avril 1970, demeurant 26 Place St Willibrord L 2729 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée
4. Révocation de la société FIBEX, RC B 45864, de son poste de commissaire aux comptes
5. Nomination au poste de commissaire aux comptes la société Compta Services & Partners Sàrl, RC B 104.830, sise 6 Jos Seylerstrooss L 8522 Beckerich et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010125332/21.

(100142183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Kannergaertchen Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 100.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010125083/10.

(100141733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Ko-Ken Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 12.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010125084/10.

(100141735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

LM-C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 13, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 125.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2010125085/13.

(100141633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

R. Verdin & Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 113.346.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de R. Verdin & Cie tenue au siège social le 02 septembre 2010
à 11 heures*

Résolutions

1. L'Assemblée approuve la modification de l'adresse de l'associé:

CVBA Fimuga, à l'adresse suivante:

Processiestraat 15 bte 21, 8790 Waregem (Belgique)

2. L'Assemblée approuve la modification de l'adresse de l'associé et gérant:

Monsieur Renaud Verdin, à l'adresse suivante:

Processiestraat 15 bte 21, 8790 Waregem (Belgique)

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Solange Leurquin / Vincent Demeuse / Renaud Verdin

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2010125399/21.

(100142203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Logistics World Alliance - LWA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 123.648.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOGISTICS WORLD ALLIANCE - LWA
Johannes SÖLLNER / Hans-Peter Gerhard SCHNEIDER
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010125086/12.

(100141613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Logistics World Alliance - LWA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 123.648.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOGISTICS WORLD ALLIANCE - LWA
 Johannes SÖLLNER / Hans-Peter Gerhard SCHNEIDER
 Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010125087/12.

(100141614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Ashford Energy Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 85.158.

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique en date du 16 août 2010, que l'Actionnaire a pris les décisions suivantes:
 Election du nouvel Administrateur A à compter du 15 août 2010 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016, approuvant les comptes annuels se terminant en 2015:

Mr Kevin Lynn Vogel né le 6 février 1958 à Scotts Bluff, Nebraska, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 600 North Dairy Ashford Road, Houston, Texas, Etats Unis d'Amérique.

Démission de l'Administrateur A suivant à compter du 15 août 2010:

Monsieur Bob Heinrich, né le 14 avril 1963 à Houston, Texas, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 600 North Dairy Ashford Road, Houston, Texas, Etats Unis d'Amérique.

Définition du terme des mandats des Administrateurs suivants:

Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé administrateur B à compter du 7 janvier 2010 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015, approuvant les comptes annuels se terminant en 2014.

Monsieur Robert van't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé administrateur B à compter du 7 janvier 2010 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015, approuvant les comptes annuels se terminant en 2014.

Madame Frances Marie Vallejo, née le 7 avril 1965 dans le Colorado, aux Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 600 North Dairy Ashford Road, Houston, Texas, Etats Unis d'Amérique, est nommée administrateur A à compter du 7 janvier 2010 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015, approuvant les comptes annuels se terminant en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ashford Energy Capital S.A.
 J. Mudde
 Administrateur B

Référence de publication: 2010126184/30.

(100142488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Highmount European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 155.454.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-third day of August,
 before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,
 appeared

Highmount Capital LLC, a Delaware company, subject to the laws of the State of Delaware, USA, with current address at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, State of Delaware, USA, recorded with the Department of State, Division of Corporations, under number 3492672,

here represented by Mrs Sandrine Pompidou, legal advisor, professionally residing in Luxembourg,
 by virtue of a power under private seal granted on 9 August 2010;

The said power of attorney, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it declares to incorporate and the Articles of Incorporation of which are as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, whether movable or immovable, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of investments and the administration, control and development thereof.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, within the limits of the Law, issue notes, bonds or other debt securities or otherwise create, incur, assume, refinance or guarantee any debt, pledge, mortgage or other obligation.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purpose or which are related directly or indirectly to its corporate purpose all in the widest sense of the word.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will assume the name of "Highmount European Holdings S.a r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the sole manager or of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time subject to the approval of (i) a majority of partners that (ii) represent three quarters of the share capital or more.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to third parties subject to the approval of such transfer given by the partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the rights owned by the survivors.

Such approval for transfers is not required for inter vivos transfers by a partner or upon the death of a partner, if the shares are transferred (i) if a partner is a living individual, to any Permitted Owner; (ii) if a partner is deceased, to such partner's estate or to any Permitted Owner, in accordance with the deceased partner's Last Will and Testament or the laws of intestacy or heirship governing the disposition of such deceased partner's assets; (iii) if a partner is a trust, to any Permitted Owner, in accordance with the trust's governing instrument or applicable law; (iv) if a partner is a corporation, partnership, limited liability company or other entity, upon the liquidation of such entity, to any Permitted Owner.

For purposes of this Article 9, the term "Permitted Owner" means (i) the parents, descendants or the surviving spouse of a transferring partner; (ii) a trust for the exclusive benefit of one or more of the individuals listed in clause (i); (iii) upon the death of any individual listed in clause (i), the estate of such deceased individual; and (iv) any partnership, corporation, limited liability company or other entity in which all of the beneficial equity interests are owned by any of the individuals or entities listed in clauses (i) through (iii).

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be partners.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of its (their) office.

In case the Company has appointed a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of its sole manager or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager.

In case the Company has appointed several managers, the Company is managed by a board of managers composed of at least of one "Class A Manager" and two "Class B Managers". In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of at least one Class A Manager and one Class B Manager or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The manager(s) may be dismissed at any time with or without cause (cause legitime).

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In dealings with third parties, the sole manager or the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments properly entered into by them in the name of the Company. They are responsible for the proper execution of their mandate.

Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 15. Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 16. Collective decisions are only valid if they are adopted by partners owning more than one-half of the share capital. Decisions of the partners are registered in minutes or given in writing in accordance with the provisions of the Law.

The amendment of the Articles of Incorporation requires the approval of (i) a majority of partners (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 17. The sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Law.

Decisions of the sole partner are registered in minutes or are given in writing.

E. Accounting year - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 18. The Company's accounting year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 19. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and the Company's annual financial statements at the Company's registered office.

Art. 20. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed capital of the Company, as stated in article 6 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 7 hereof The balance may be freely used by the partners.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. In the event of dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 22. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares are subscribed by Highmount Capital LLC, aforementioned.

The twelve thousand five hundred (12,500) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

Valuation and Costs

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the Company of which are to be born by the Company for reasons of its incorporation, amounts to approximately two thousand euro (EUR 2,000).

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:
 - Highmount Capital LLC, a Delaware company, subject to the laws of the State of Delaware, USA, with current address at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, State of Delaware, USA, recorded with the Department of State, Division of Corporations, under number 3492672, appointed as Class A Manager with immediate effect;
 - Mrs Catherine Koch, private employee, born on 12 February 1965, in Sarguemines, France, professionally residing in Luxembourg, appointed as Class B Manager with immediate effect; and
 - Mr Frédéric Gardeur, private employee, born on 11 July 1972, in Messancy, Belgique, professionally residing in Luxembourg, appointed as Class B Manager with immediate effect;
3. The Company will be validly bound by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager, except for the below described delegated signatory power:
 - any Class B Manager is entitled to commit, solely, the Company for any operation up to an amount of EUR 5,000; and
 - any Class B manager is entitled to sign solely on behalf of the Company any document related to the administrative management of the Company provided such document does not contain or cause a liability for the Company exceeding the limit of EUR 5,000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the date first mentioned above.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil dix, le vingt-trois août,
par-devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

Highmount Capital LLC, une société du Delaware constituée selon les lois de l'état du Delaware, USA, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, State of Delaware, USA, inscrite au Department of State, Division of Corporations, sous le numéro 3492672,

ici représentée par Madame Sandrine Pompidou, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 août 2010.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suite:

A. Objet - Durée - Raison sociale - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements mobiliers ou immobiliers, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange, ou toute autre manière de valeurs des investissements de toutes natures ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces investissements.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à, ou assister de toute autre manière, les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra, dans les limites prescrites par la Loi, émettre des obligations ou autres instruments de dettes ou encore souscrire, assumer, refinancer, ou garantir toute dette, engagement, hypothèque ou toute autre obligation.

La Société peut, pour son propre compte et pour le compte de tiers, exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière estimées utiles à l'accomplissement de son objet ou qui sont liées directement ou indirectement à son objet social au sens le plus large du terme.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de Highmount European Holdings S.à.r.l..

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-ville. Le siège de la Société pourra être transféré dans les limites de la même commune par décision du gérant ou du conseil de gérance. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié à condition de l'accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social ou plus.

Art. 8. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la Société.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des tierces parties qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Toutefois, le consentement n'est pas requis pour des transferts entre vifs par un associé ou à la suite du décès d'un associé, lorsque les parts sociales sont transmises (i) si un associé est une personne vivante, à tout Propriétaire Autorisé; (ii) si un associé décède, au patrimoine de cet associé or à tout Propriétaire Autorisé, conformément aux dernières volontés de l'associé décédé et de son testament ou aux lois de l'intestat ou en matière de droits de succession gouvernant la disposition des actifs de cet associé décédé; (iii) si un associé est un trust, à tout Propriétaire Autorisé conformément aux dispositions de l'acte constitutif du trust ou les dispositions légales applicables au trust; (iv) si un associé est une entreprise, une association, une société à responsabilité limitée ou une autre entité, à tout Propriétaire Autorisé à la suite de la liquidation de cette entité.

Pour les besoins du présent article 9, le terme "Propriétaire Autorisé" signifie (i) les parents, les descendants ou le conjoint survivant d'un associé cédant; (ii) un trust établie pour le bénéfice exclusif d'une ou des plusieurs personnes susmentionnées à la clause (i); (iii) à la suite du décès de toute personne susmentionnée à la clause (i), le patrimoine de cette personne décédée; et (iv) toute association, entreprise, société à responsabilité limitée ou toute autre entité dans laquelle tous intérêts économiques sont détenus par une ou plusieurs des personnes ou entités susmentionnées aux clauses (i) jusque (iii).

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Administration et Gérance

Art. 12. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de leur(s) mandat(s).

Dans le cas où la Société a nommé un seul gérant, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de ce seul gérant ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature sera délégué par le gérant.

Dans le cas où la Société a nommé plusieurs gérants, la Société sera gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un "Gérant de Classe A" et de deux "Gérants de Classe B". Dans ce cas, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature conjointe d'au moins un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature délégué par le conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) peut (peuvent) être révoqué(s) à tout moment avec ou sans cause légitime.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

A l'égard des tiers, le gérant unique ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'autoriser toute opération conformes à l'objet social de la Société.

Art. 13. La mort ou la démission d'un gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de son (leur) fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui(eux) au nom de la société. Il(s) n'est (sont) responsable(s) que de l'exécution de leur mandat.

Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions des associés sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit, conformément à la Loi.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la Loi.

Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

E. Exercice sociale - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 19. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social, tel que indiqué à l'article 6 ou comme augmenté ou diminué de temps en temps conformément à l'article 7. Le solde est à la libre disponibilité des associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation de la Société sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le solde résultant de la réalisation de l'actif et le paiement du passif sera distribué aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est référé aux dispositions de la Loi.

Souscription et Paiement

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sont toutes souscrites par Highmount Capital LLC, prénommée.

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2010.

Evaluation et Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000).

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;

2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une période illimitée:

Highmount Capital LLC, une société du Delaware constituée selon les lois de l'état du Delaware, USA, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, State of Delaware, USA, inscrite au Department of State, Division of Corporations, sous le numéro 3492672, nommée en tant que Gérant de Classe A avec effet immédiat;

- Madame Catherine Koch, employée privée, née le 12 février 1965, à Sarreguemines, France, résidant professionnellement au Luxembourg, nommée en tant que Gérant de Classe B avec effet immédiat;

- Monsieur Frédéric Gardeur, employé privé, né le 11 juillet 1972, à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au Luxembourg, nommé en tant que Gérant de Classe B avec effet immédiat.

4. La Société sera valablement engagée par la signature conjointe du Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B, exception faite de la délégation de pouvoir de signature ci-dessous:

- n'importe quel Gérant de Classe B peut engager seul la Société pour toute opération n'excédant pas un montant de EUR 5.000;

- n'importe quel Gérant de Classe B peut signer seul pour le nom et pour le compte de la Société tout document relatif à la gestion administrative de la Société à la condition que le dit document ne contienne pas ou ne cause pas une créance envers la Société excédant la limite de EUR 5.000.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. POMPIDOU et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 août 2010. LAC/2010/37498. Reçu soixante quinze euros €75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010125077/308.

(100141605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Lucom SA, Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 87, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 88.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

Signature

Référence de publication: 2010125088/11.

(100141619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

NetApp Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.795.

Les comptes annuels au 30 Avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010125091/12.

(100141559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Marfinance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.899.

L'an deux mille dix, le vingt-trois juillet

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "MARFINANCE S.A." R.C.S. LUXEMBOURG Numéro B 122899 ayant son siège social à Luxembourg au 2A, rue Jean-Baptiste Esch, constituée par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 2006 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 229 du 22 février 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L - 1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Barbara SCHMITT, employée, domiciliée professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Régis GALIOTTO, juriste, domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du bilan de clôture luxembourgeois de la société;
2. Transfert du siège social de Luxembourg vers l'Italie, et adoption de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée selon le droit italien.
3. Fixation du siège social à Corso Como 10, 20154 Milan, Italie.
4. Modification de la dénomination en "Ma.Fi. S.r.l".
5. Refonte complète des statuts pour les adapter au droit italien.
6. Démission de quatre administrateurs en place et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
7. Démission du commissaire aux comptes en place, décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
8. Nomination d'un administrateur unique.
9. Effet juridique relative aux résolutions prises.
10. Mandat à donner aux fins d'opérer toutes formalités nécessaires à la radiation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
11. Mandat à donner à l'administrateur unique de la société aux fins de procéder à toutes formalités nécessaires à l'inscription de la société au Registre du Commerce italien.
12. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le bilan de clôture de la société au Luxembourg, lequel bilan après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société en Italie, sans dissolution préalable de la Société, laquelle continuera l'activité avec tous les actifs et passifs existants de la Société, et continuera son existence sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée sous la nationalité italienne.

109919

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'établir le siège social de la société en Italie à Corso Como 10, 20154 Milan, Italie. La Société ne maintiendra pas de succursale ou d'autre entité juridique au Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale en "Ma.Fi. S.r.l."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'adopter les statuts, complètement refondus afin d'être adaptés à la législation italienne. Lesdits statuts, après avoir été signés "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

Sixième résolution

Il est pris acte de la démission de quatre administrateurs en place:

- a) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- b) Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- c) Monsieur Sébastien COYETTE, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- d) Madame Marie-Anne BACK, employée privée, née le 8 juin 1958 à Steinfort - Luxembourg et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Par vote spécial, il leur est donné décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Il est pris acte de la démission du commissaire aux comptes en place:

la société CeDerLux-Services S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Par vote spécial, il lui est donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Huitième résolution

En remplacement des administrateurs démissionnaires il est nommé un administrateur unique de la Société:

Monsieur Donato Maino, né le 7 Août 1942 à Taranto, Italie et demeurant professionnellement à Corso Como 10, 20154 Milan, Italie

dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2010.

Effet juridique:

Les résolutions prises aux points 1 à 8 prendront effet à la date d'inscription de la société au Registre de Commerce en Italie.

Neuvième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Donato Maino, né le 7 Août 1942 à Taranto, Italie et demeurant professionnellement à Corso Como 10, 20154 Milan, Italie, aux fins d'opérer toutes formalités nécessaires à l'inscription de la société au Registre du Commerce italien, avec faculté d'apporter toutes les modifications et signer individuellement tout document nécessaire et utile pour procéder à cette inscription.

Dixième résolution

Mandat est donné à FIDUCENTER S.A., aux fins:

- D'opérer toutes formalités nécessaires à la radiation de la société au Registre du Commerce de Luxembourg dès réception de la preuve de l'inscription de la société au Registre du Commerce italien;
- De procéder la clôture du/des compte(s) bancaire(s) de la société.
- De procéder au transfert des soldes desdits comptes bancaires sur un compte à ouvrir au nom de la société désormais de nationalité italienne.

Confirmation

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) était intégralement souscrit et entièrement libéré, les actionnaires étant à cette date selon le pourcentage suivant:

M. Donato Maino, né à Taranto, Italie, le 7 août 1942, 30%, correspondant à 93 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune;

Mme Carla Sozzani, née à Mantova, Italie, le 29 juin 1974, 30%, correspondant à 93 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune;

Mme Sara Sozzani Maino, née à Milan, Italie, le 2 février 1974, 30%, correspondant à 93 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune;

M. Kris Andrew Ruhs, 10%, né à New York, États-Unis d'Amérique, le 7 mars 1952, correspondant à 31 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune;

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. ZIANVENI, B. SCHMITT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 juillet 2010. Relation: LAC/2010/33426. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 16 SEP. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010125089/122.

(100141661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Rigaux Jean-Luc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 21, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 116.043.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 17 juin 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant la société commerciale, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société à responsabilité limitée RIGAUX JEAN-LUC S.à.r.l., dont le siège social à L-4761 Pétange, 21, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse, inscrite au RCS sous le numéro B 116.043;

Ledit jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-présidente au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Hakima GOUNI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 25 juin 2010 au greffe de la 6^{ème} chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale.

Pour extrait conforme

Maître Hakima GOUNI

Le liquidateur

Référence de publication: 2010125673/20.

(100142001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2010.

Mes Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 142.181.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé avec demande d'accusé de réception du 10 septembre 2010, adressé à la société M.E.S. Constructions S.a.r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 142.181, sise à Esch-sur-Alzette (L-4083) 370, Boulevard Charles de Gaulle que Monsieur Da Costa Sousa Lucas Antonio, né le 12 Juin 1947 à Coimbra (Portugal) et domicilié à Hivange (L-8369) 3a rue de Kahler, a démissionné avec effet immédiat du post de gérant technique de la société M.E.S. Constructions S.a.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Septembre 2010.

Mr DA COSTA SOUSA LUCAS ANTONIO.

Référence de publication: 2010126230/15.

(100142477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.